



SOP 5.3 GESTION DU RISQUE ASSOCIÉ AUX AIGUILLES BRISÉES

Vous pouvez utiliser cette procédure opérationnelle standardisée (POS) comme modèle. Si vous développez votre propre version, elle doit comprendre tous les éléments exigés.

NIS : _____

Gestionnaire du site :

Personne responsable :

■ PROTOCOLE

	Les personnes responsables des injections doivent suivre ce protocole chaque fois qu'elles administrent une injection.	S'applique à la ferme	Importance
1	Le gestionnaire du site doit s'assurer que les personnes responsables d'appliquer ce protocole sont adéquatement formées.	<input type="checkbox"/>	Obligatoire
2	Utiliser seulement des aiguilles détectables.	<input type="checkbox"/>	
3	Utiliser des aiguilles de calibre et de longueur convenables (consultez la POS Aiguilles et injections (POS 5.2)).	<input type="checkbox"/>	
4	Utiliser une technique d'immobilisation adaptée au stade d'élevage du porc.	<input type="checkbox"/>	
5	Utiliser les techniques et les sites d'injection appropriés selon le médicament ou le vaccin à administrer. Inscire la méthode d'injection utilisée dans le Registre des traitements (R-T).	<input type="checkbox"/>	
6	Inspecter les aiguilles après chaque injection pour voir si elles sont endommagées.	<input type="checkbox"/>	
7	Jeter immédiatement une aiguille émoussée, épointée ou courbée dans un contenant prévu à cette fin.	<input type="checkbox"/>	
8	<i>Autres bonnes pratiques de production :</i>	<input type="checkbox"/>	Fortement recommandé

MESURES EN CAS DE DÉVIATION

	Que doit-il se passer lorsqu'un problème survient? Lorsqu'une erreur est décelée, la personne responsable doit prendre les actions correctives suivantes :	S'applique à la ferme	Importance
1	Identifier les animaux qui sont touchés et les isoler immédiatement.	<input type="checkbox"/>	Obligatoire
2	Si possible, et en respectant le bien-être de l'animal, enlever le fragment d'aiguille immédiatement et s'assurer qu'il s'agit bien du fragment entier.	<input type="checkbox"/>	
3	Identifier le porc qui a, ou qui a possiblement, un fragment d'aiguille au moyen d'une marque d'identification permanente. a. Préciser la méthode d'identification utilisée :	<input type="checkbox"/>	
4	Autrement, si le porc ne peut être expédié, procéder à une euthanasie à la ferme selon la méthode appropriée (consulter la POS Euthanasie (POS 7.10).	<input type="checkbox"/>	
5	Informers le gestionnaire du site (et suivre les exigences de l'abattoir ou de l'agence de commercialisation).	<input type="checkbox"/>	
6	Inscrire tous les incidents d'aiguilles brisées dans le Registre des traitements (R-T).	<input type="checkbox"/>	
7	Lorsque le porc est expédié, le Manifeste porcin (R-G) doit noter la présence d'un fragment d'aiguille dans ce porc.	<input type="checkbox"/>	
8	Informers l'abattoir, le transporteur et l'agence de commercialisation de la présence d'un fragment d'aiguille.	<input type="checkbox"/>	
9	Le gestionnaire du site doit revoir les techniques d'injection avec les membres du personnel responsables à la suite d'un incident d'aiguille brisée.	<input type="checkbox"/>	
10	Remplir le Registre d'incidents (R-2) et préciser le moment où des actions correctives adéquates ont été mises en œuvre.	<input type="checkbox"/>	

DEGRÉ DE NON-CONFORMITÉ POUR LE POINT DE CONTRÔLE CRITIQUE

- Mineure : L'action corrective doit être mise en place dans les 60 jours.
- Majeure (avant l'expédition des porcs) : L'action corrective doit être mise en place dans les 30 jours.
- Critique : L'action corrective doit être mise en place dans les 24 heures.

MESURES DE VÉRIFICATION

	Les personnes responsables doivent effectuer les mesures de vérification suivantes : <i>Une personne formée en vertu du programme PorcSALUBRITÉ peut effectuer la vérification..</i>	S'applique à la ferme	Importance
1	Vérifier le Registre des traitements (R-T) chaque année pour s'assurer qu'il fait mention de tous les incidents d'aiguilles brisées.	<input type="checkbox"/>	Obligatoire
2	Observer le travail des personnes responsables de la POS pour s'assurer que la méthode suivie est conforme à la procédure écrite.	<input type="checkbox"/>	
3	Remplir, signer et inscrire la date au Registre de vérification (R-1) chaque année.	<input type="checkbox"/>	

RECORDS

Nom du registre		Importance
R-B	Registre de formation	Obligatoire
R-G	Manifeste porcin	
R-M	Registre des mortalités	
R-T	Registre des traitements	
R-1	Registre de vérification	
R-2	Registre d'incidents, le cas échéant	
R-3	Demandes d'actions correctives, le cas échéant	
R-4	Registre de surveillance	
R-U	Liste de contacts d'urgence	Fortement recommandé

